



Cotisations BTC Saison 2019

Période du 1^{er} septembre 2018 au 31Août 2019



Afin qu'il n'y ait pas d'interruption dans les réservations, les renouvellements de cotisations doivent se faire

avant le 24 août 2018

Inscriptions : *au club house du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h
*ou aux heures de permanence affichées au club
*ou par courrier (BTC adhésion 16 rue de Trépillot 25000 Besançon) avec le règlement

Règlement : *Espèces
*ou chèques bancaires à l'ordre du BTC (1,2 ou 3) encaissés en septembre, fin décembre et fin février

TYPE DE COTISATION	TARIFS : cotisation+licence (*1)
ADHERENTS	
Senior (*2) (*3) (*4)	324 €
Couple (pour un foyer) (*2) (*3)	561 €
Etudiant (né en 1989 ou après)	138 €
Jeune (né en 2001 ou après)	120 €
Sans emploi	159 €
CARTES 10h (ne donne pas le titre d'adhérent au club) Renouvelable 1 fois au tarif de 80€	120 €
DIVERS :	
-Pour les adhérents : 1 Carte 5h « invité » à tarif préférentiel	25 €
Possibilité de l'achat d'une 2 ^{ème} carte au tarif de 35 €: Sauton badge « lumière et entrée »	12 €

(*1) La licence est obligatoire : si elle est prise dans un autre club, son montant est déduit.

(*2) Les nouveaux adhérents inscrits avant le 1^{er} décembre 2018 bénéficieront d'une heure de cours (individuel ou collectif) offerte par le club.

(*3) Les joueurs de 2^{ème} série s'engagent à participer à l'intégralité des rencontres de championnat par équipes « seniors » ainsi qu'aux animations organisées par le club.
Ils paieront leur licence et déposeront un chèque de caution (pour la différence entre le montant de la cotisation et le montant de la licence).

(*4) 1 carte 5 h sera offerte à tout adhérent cotisant amenant au club un nouvel adhérent

Les enfants inscrits à l'école de tennis ont un droit d'accès aux courts (sauf « Bout'chou) voir tarif Ecole de tennis)
Possibilité pour les parents souhaitant jouer avec leurs enfants d'acheter une carte de 5 invitations pour 35€ renouvelable liée à la cotisation de l'enfant